Note 18 - Informations sectorielles (suite)

										Trimestre	terminé le 3	31 janvier (1)
	Particuliers et Entreprises			estion de atrimoine		Marchés financiers		FSEU&I		Autres		Total
	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024
Revenu net d'intérêts (2)	944	870	227	198	(509)	(553)	370	301	(60)	(65)	972	751
Revenus autres que d'intérêts (3)	260	284	549	462	1 416	1 200	35	25	(49)	(12)	2 211	1 959
Revenu total	1 204	1 154	776	660	907	647	405	326	(109)	(77)	3 183	2 710
Frais autres que d'intérêts (4)	641	615	441	390	367	313	123	100	74	31	1 646	1 449
Résultat avant dotations aux pertes												
de crédit et charge d'impôts	563	539	335	270	540	334	282	226	(183)	(108)	1 537	1 261
Dotations aux pertes de crédit	162	71	2	-	36	17	51	36	3	(4)	254	120
Résultat avant charge (économie) d'impôts	401	468	333	270	504	317	231	190	(186)	(104)	1 283	1 141
Charge (économie) d'impôts	111	129	91	74	87	9	48	40	(51)	(33)	286	219
Résultat net	290	339	242	196	417	308	183	150	(135)	(71)	997	922
Participations ne donnant pas le contrôle	-	_	_	-	-	_	-	_	-	_	-	
Résultat net attribuable												
aux actionnaires et aux détenteurs												
d'autres instruments de capitaux												
propres de la Banque	290	339	242	196	417	308	183	150	(135)	(71)	997	922
Actif moyen (5)	165 861	155 031	10 611	8 708	211 793	190 443	31 197	26 025	68 746	62 459	488 208	442 666
Actif total	167 754	156 433	11 047	8 769	203 943	180 458	32 891	26 667	68 198	61 600	483 833	433 927

- (1) Certains montants comparatifs ont été ajustés à la suite de la cessation de la présentation des revenus et de la charge d'impôts selon la méthode de l'équivalent imposable.
- (2) Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2025, un montant de 28 M\$ (20 M\$ déduction faite des impôts) a été enregistré dans la rubrique *Autres*, représentant l'amortissement des frais d'émission des reçus de souscription émis dans le cadre de l'entente visant l'acquisition de CWB (pour de plus amples renseignements, se reporter aux notes 8 et 10).
- (3) Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2025, un gain de 4 M\$ (3 M\$ déduction faite des impôts) a été enregistré, résultant de la réévaluation à la juste valeur de la participation que la Banque détenait dans CWB au 31 janvier 2025. De plus, au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2025, la Banque a comptabilisé une perte de 23 M\$ (17 M\$ déduction faite des impôts) liée à la réévaluation à la juste valeur des swaps de taux d'intérêt utilisés pour la gestion des variations de la juste valeur des actifs et passifs de CWB qui donnaient lieu à la volatilité du goodwill et des fonds propres à la clôture de la transaction. Ces éléments ont tous été enregistrés dans la rubrique Autres.
- (4) Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2025, des charges d'acquisition et d'intégration de 26 M\$ (19 M\$ déduction faite des impôts) ont été enregistrées dans la rubrique Autres relativement à la transaction CWB.
- (5) Représente la moyenne des soldes quotidiens de la période et c'est sur cette base que l'actif sectoriel est présenté aux secteurs d'exploitation.

Note 19 – Événements postérieurs à la date du bilan consolidé

Acquisition de la Banque canadienne de l'Ouest (Canadian Western Bank ou CWB)

Le 3 février 2025, la Banque a conclu l'acquisition de CWB, une institution de services financiers diversifiés établie à Edmonton, en Alberta, dans laquelle la Banque détenait déjà une participation de 5,9 %. Cette transaction permettra à la Banque d'accélérer sa croissance pancanadienne. Ce regroupement réunit deux banques canadiennes complémentaires dont les activités sont en pleine croissance et permet d'améliorer les services à la clientèle en offrant une gamme complète de produits et de services à l'échelle nationale, avec un modèle de service centré sur les régions.

La contrepartie totale transférée de 6,8 G\$ comprend 5,3 G\$ pour 100 % des actions ordinaires de CWB acquises par le biais d'un échange d'actions à un ratio d'échange de 0,450 action ordinaire de la Banque Nationale pour chaque action ordinaire de CWB, qui n'était pas déjà détenue par la Banque Nationale, 1,4 G\$ pour le règlement de relations préexistantes et 0,1 G\$ pour l'émission de droits de remplacement à des paiements fondés sur des actions. La juste valeur des actions ordinaires émises de la Banque a été déterminée sur la base du prix de l'action à la fermeture de la Bourse de Toronto au 31 janvier 2025, soit 128,99 \$ l'action. À la date d'acquisition, la Banque obtient une participation de 100 % des actions avec droit de vote de CWB et la participation détenue antérieurement de 5,9 % a été réévaluée à une juste valeur de 0,3 G\$. La participation ne donnant pas le contrôle dans CWB comptabilisée à la date d'acquisition a été évaluée à une juste valeur de 0,6 G\$ et représente les actions privilégiées de CWB et les BCRL en circulation à cette date. La contrepartie de l'acquisition totalise 7,7 G\$.

Sur la base des justes valeurs estimées, la répartition préliminaire du prix d'achat attribue 45,5 G\$ aux actifs et 37,8 G\$ aux passifs à la date d'acquisition. Le goodwill estimé de 1,6 G\$ reflète les synergies des dépenses prévues de nos activités de services bancaires liées aux secteurs des Particuliers et Entreprises et de Gestion de patrimoine, ainsi qu'à la croissance prévue des plateformes technologiques. Le goodwill n'est pas déductible à des fins fiscales. Les résultats de CWB seront consolidés dans les états financiers de la Banque à compter du 3 février 2025.

Le tableau ci-dessous résume les justes valeurs estimées des actifs acquis et des passifs pris en charge à la date d'acquisition ainsi que la contrepartie transférée. Durant la période d'évaluation pouvant aller jusqu'à 12 mois après la date de clôture de l'acquisition, les justes valeurs estimées des actifs acquis et des passifs pris en charge peuvent être ajustées de manière rétrospective pour tenir compte des informations nouvelles obtenues à propos des faits et des circonstances qui prévalaient à la date de l'acquisition.

	Au 3 février 2025
Actifs	
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	148
Valeurs mobilières	4 481
Prêts (1)	37 879
Instruments financiers dérivés	127
Immobilisations corporelles	225
Goodwill	1 552
Immobilisations incorporelles ⁽²⁾	680
Autres actifs (3)	368_
	45 460
Passifs	
Dépôts ⁽⁴⁾	33 328
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu	
de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	16
Instruments financiers dérivés	40
Passifs relatifs à des créances cédées	2 593
Autres passifs (5)	1 255
<u>Dette subordonnée</u>	554
	37 786
Total des actifs nets identifiables acquis et goodwill	7 674
Contrepartie transférée	
Émission de capitaux propres	5 290
Règlement de relations préexistantes	1 400
Émission de droits de remplacement à des paiements fondés sur des actions	62
·	6 7 5 2
Participation détenue antérieurement	329
Participation ne donnant pas le contrôle	593
Contrepartie de l'acquisition	7 674

- (1) Comprend les prêts hypothécaires résidentiels, les prêts aux particuliers, les créances sur cartes de crédit et les prêts aux entreprises et aux administrations publiques.
- 2) Comprend les immobilisations incorporelles liées à des dépôts de base ainsi que celles liées aux relations avec les clients.
- (3) Comprend les intérêts à recevoir, les sûretés sur dérivés, les débiteurs, les actifs d'impôt différé et les autres éléments d'actifs.
- (4) Comprend les dépôts des particuliers, les dépôts des entreprises et administrations publiques et les dépôts des institutions de dépôts.
- (5) Comprend les créditeurs et les charges à payer, les intérêts à payer, les obligations locatives et les autres éléments de passifs.

Émission d'actions ordinaires

Le 3 février 2025, la Banque a émis un total de 50 272 878 actions ordinaires, pour un produit brut de 6,3 G\$, ce qui a augmenté le *Capital-actions ordinaires* de 6,3 G\$. Cette émission comprend 41 010 378 actions ordinaires au prix de 128,99 \$ l'action provenant de l'échange d'actions et 9 262 500 actions ordinaires au prix de 112,30 \$ l'action provenant de l'échange automatique des reçus de souscription. Pour de plus amples renseignements sur les reçus de souscription, se reporter à la note 10.

Échange d'actions privilégiées et rachat d'autres instruments de capitaux propres

En date du 4 février 2025, certaines modifications précédemment approuvées par les détenteurs des actions privilégiées de premier rang et des BCRL en circulation de CWB, qui permettent l'échange des actions privilégiées de premier rang de CWB contre des actions privilégiées de premier rang substantiellement équivalentes de la Banque Nationale et le rachat anticipé des BCRL, ont été mises en œuvre.

Le 20 février 2025, il y a eu un échange de la totalité des actions privilégiées de premier rang, série 5 et série 9, émises et en circulation de CWB, contre des actions privilégiées de premier rang essentiellement équivalentes de la Banque Nationale, série 47 et série 49, donnant droit à un dividende non cumulatif à taux rajusté tous les cinq ans, portant intérêt à 6,371 % et 7,651 %. La Banque a échangé 10 000 000 actions privilégiées pour un montant total de 268 M\$, ce qui a diminué la *Participation ne donnant pas le contrôle* de 268 M\$, augmenté le *Capital-actions privilégiées* de 264 M\$ et augmenté les *Résultats non distribués* de 4 M\$. Les frais de consentement liés à cet échange pour un montant de 2 M\$, déduction faite des impôts, ont été comptabilisés dans les *Résultats non distribués*. Comme les actions privilégiées, série 47 et série 49, respectent les exigences relatives aux fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV), elles sont admissibles aux fins du calcul des fonds propres réglementaires selon les règles de Bâle III. Également, la Banque a racheté 175 000 BCRL – Série 1 et 150 000 BCRL – Série 2 de CWB pour un montant total de 335 M\$, incluant les frais de consentement, ce qui a réduit la *Participation ne donnant pas le contrôle* de 325 M\$ et diminué les *Résultats non distribués* de 7 M\$, déduction faite des impôts.

Rachat d'actions privilégiées

Le 17 février 2025, soit le premier jour ouvrable suivant la date de rachat prévue du 15 février 2025, la Banque a terminé le rachat de la totalité des actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif à taux rajusté tous les cinq ans, série 32, émises et en circulation. Tel que prévu dans les conditions relatives aux actions, le prix de rachat était de 25,00 \$ l'action, plus les dividendes périodiques déclarés et impayés. La Banque a racheté 12 000 000 actions privilégiées série 32 pour un prix total de 300 M\$, ce qui a réduit le *Capital-actions privilégiées*.

Renseignements pour les actionnaires et investisseurs

Relations investisseurs

Les analystes financiers et les investisseurs qui souhaitent obtenir des informations financières concernant la Banque sont priés de communiquer avec le service des Relations investisseurs.

800, rue Saint-Jacques, 33º étage Montréal (Québec) H3C 1A3 Sans frais : 1 866 517-5455

Adresse électronique : relations investisseurs@bnc.ca

Internet: bnc.ca/relationsinvestisseurs

Communications et Responsabilité sociale d'entreprise

800, rue Saint-Jacques, 28e étage Montréal (Québec) H3C 1A3 Téléphone : 514 394-8644 Adresse électronique : *ap@bnc.ca*

Dates de publication des rapports trimestriels pour l'exercice 2025

(sous réserve d'approbation du conseil d'administration de la Banque)

Premier trimestre 26 février
Deuxième trimestre 28 mai
Troisième trimestre 27 août
Quatrième trimestre 3 décembre

Divulgation des résultats du premier trimestre de 2025

Conférence téléphonique

- Une conférence téléphonique pour les analystes et investisseurs institutionnels aura lieu le mercredi 26 février 2025 à 11 h 00 HE.
- Accès par téléphone en mode écoute seulement : 1 877 695-6175 ou 514 392-1587. Le code d'accès est le 8958958#.
- L'enregistrement téléphonique archivé sera accessible jusqu'au
 23 mai 2025 en composant le 1 800 408-3053 ou le 514 861 2272. Le code d'accès est le 8861309#.

Diffusion de l'appel sur Internet

- La conférence téléphonique sur les résultats sera diffusée en direct via Internet à l'adresse <u>bnc.ca/relationsinvestisseurs</u>.
- Une version archivée de la conférence sera disponible après la fin de l'appel sur le site Internet de la Banque Nationale.

Documents financiers

- Le Rapport aux actionnaires (qui inclut les états financiers consolidés trimestriels) est en tout temps disponible sur le site Internet de la Banque Nationale à l'adresse bnc.ca/relationsinvestisseurs.
- Le Rapport aux actionnaires, les informations financières complémentaires, les informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires et informations du Pilier 3, ainsi que la présentation seront disponibles sur le site Internet de la Banque Nationale à la page des Relations investisseurs, le matin de la conférence téléphonique.

Agent des transferts et registraire

Pour des renseignements relatifs aux transferts d'actions, aux changements d'adresse, aux dividendes, à la perte de certificat d'actions, aux formulaires d'impôts et aux transferts de succession, les actionnaires inscrits sont priés de communiquer avec l'agent des transferts Société de fiducie Computershare du Canada dont l'adresse et le numéro de téléphone apparaissent ci-après.

Société de fiducie Computershare du Canada

Service aux actionnaires 100, avenue University, 8° étage Toronto (Ontario) M5J 2Y1 Téléphone : 1 888 838-1407 Télécopieur : 1 888 453-0330

Adresse électronique : service@computershare.com

Internet: computershare.com

Les actionnaires dont les actions sont détenues par l'entremise d'un intermédiaire de marchés sont priés, quant à eux, de communiquer avec ce dernier.

Dépôt direct des dividendes

Les actionnaires peuvent, au moyen d'un transfert électronique de fonds, faire déposer leurs dividendes directement au crédit de tout compte détenu auprès d'une institution membre de l'Association canadienne des paiements. Pour ce faire, il suffit d'en faire la demande par écrit à l'adresse de Société de fiducie Computershare du Canada, agent des transferts.

Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions

La Banque offre aux détenteurs de ses actions ordinaires et privilégiées de participer à son Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions, régime qui leur permet d'acquérir des actions ordinaires de la Banque sans payer de commission ni de frais d'administration. L'acquisition d'actions ordinaires par les participants s'effectue au moyen du réinvestissement des dividendes en espèces versés sur les actions qu'ils détiennent, ou bien en effectuant des versements en espèces facultatifs d'un montant minimal de 1 \$ par versement, jusqu'à concurrence de 5 000 \$ par trimestre.

Pour de plus amples renseignements, les actionnaires sont priés de communiquer avec le registraire et agent des transferts de la Banque, Société de fiducie Computershare du Canada, au numéro 1 888 838-1407. Les porteurs d'actions ordinaires véritables ou non inscrits de la Banque doivent s'adresser à leur institution financière ou à leur courtier pour adhérer à ce régime.

Dividendes

Les dividendes versés par la Banque constituent des « dividendes déterminés » conformément à la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

